

CIRCUITS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Retrouvez ci-dessous

le détail des itinéraires et aperçus touristiques de nos circuits de randonnée pédestre.

→ Vous trouverez à la suite de cet article **les détails des Circuits du Patrimoine de Pays (CPP)**

A NOTER pour tous les circuits de randonnée pédestre de Couffé :

- **Ouverts toute l'année (SAUF période de chasse les dimanches et jours fériés de septembre à février inclus).**
- **La passerelle du Pont Noyer (D5) est ouverte de mai à septembre environ**
- **Les circuits de randonnée sont ouverts aux piétons, VTC, VTT et cavaliers. Soyez vigilants.**

Nous vous souhaitons de belles découvertes et randonnées à Couffé et ses environs !

CIRCUIT DE LA ROCHE (circuit rouge)

Plus ancienne seigneurie de la paroisse de Couffé. La Roche date du XV^e siècle (château privé).

Itinéraire

« La Roche » en sous-bois

À partir du Bassin des Pêcheurs (parking du Hâvre bas du bourg), prendre à gauche, traverser la D21, suivre l'avenue de la Roche.

Prendre l'allée piétonne, continuer à gauche « rue du Château ». En haut à gauche, prendre « allée de la Roche », descendre le chemin vers le pont de la Gazillardière.

Tourner à gauche en direction du village de l'Ousselière. Au calvaire, prendre à gauche et traverser le village.

Prendre la direction de St-Philbert, puis sur la droite rejoindre la Bitière, la Gravelle, le Bois-Brillant. Au cours de ce trajet, admirez la vue sur les coteaux du Donneau et le petit pont de la Gravelle.

Prendre sur la droite, passer le hameau de la Rivière, le bois de la Roche, le château pour revenir au point de départ.

Aperçus touristiques

La Roche pourrait dater du XIV^e siècle. Appelée « La Roche Sauve » au XV^e siècle, la terre de la Roche tient son nom d'un ensemble rocheux de grès quartzeux. Il s'agit de la plus ancienne seigneurie de la paroisse de Couffé relevant de la châtellenie d'Oudon, c'était l'une des deux terres nobles de Couffé.

Dès le début du XV^e siècle, Alain de la Roche occupait ce lieu. En 1600, la seigneurie fut acquise par Pierre Macé qui devint le premier seigneur de La Roche de la famille Macé. Le nom de Rochemacé fut adopté au XIX^e siècle.

Le château est un ensemble de constructions d'âges différents. La partie la plus ancienne est située à l'angle ; l'aile sud est de style Renaissance.

Le petit pont de la Gravelle, également appelé pont des Muletiers, permettait le transport de charbon des mines de Mouzeil jusqu'au petit port du Bassin des Pêcheurs, lorsque le Hâvre, affluent de la Loire, était navigable jusqu'à Couffé aux périodes de hautes eaux du fleuve.

CIRCUIT DE LA VALLÉE DU HÂVRE (circuit orange)

ET SES VARIANTES : ① **CIRCUIT DE LA LOGE AUX MOINES** (circuit vert)

② **CIRCUIT DES MOLLETS** (circuit bleu)

Ces circuits se prolongent par le circuit d'Oudon qui suit également la Vallée du Hâvre jusqu'à la Loire.

Itinéraires

CIRCUIT DE LA VALLÉE DU HÂVRE (circuit orange)

Le Vieux-Couffé

À partir du Bassin des Pêcheurs (parking du Hâvre bas du bourg), prendre la D23 à droite en direction d'Ancenis. Après le pont, tourner à droite et se diriger vers le Vieux-Couffé. A mi-chemin entre le Bas et le Haut-Vieux-Couffé, à l'oratoire de Notre-Dame du Vieux Couffé, descendre à droite puis remonter à gauche jusqu'au village. Le traverser puis prendre à droite et emprunter le chemin des Crêtes sur la gauche, puis descendre à droite vers le Pont Noyer. Avant de traverser le pont, prendre à gauche et longer le chemin creux bordant l'autoroute. Remonter vers le village de la Lande (option de connexion vers Oudon).

Tourner à gauche et revenir vers le Vieux-Couffé (cf point de vue sur le plan des CPP au verso du plan des circuits de randonnée pédestre).

VARIANTE ① CIRCUIT DE LA LOGE AUX MOINES (circuit vert)

Traverser la passerelle du Pont Noyer.

Comme précédemment, emprunter le sentier en sous-bois comme à découvert, surplombant parfois le ruisseau de la Loge aux Moines.

A la jonction des chemins, suivre le fléchage en remontant le ruisseau puis le chemin vers la Gruère (ancienne voie de Couffé à Nantes).

Deux possibilités s'offrent alors à vous : pour terminer ce circuit, tourner à gauche, puis, au calvaire, redescendre vers le ruisseau pour rejoindre la passerelle du Pont Noyer (option de connexion vers Oudon) ; pour rejoindre le circuit des Mollets, voir la variante 2 à suivre.

VARIANTE ② CIRCUIT DES MOLLETS (circuit bleu)

Tourner à droite vers le village de la Boissenotière. Au carrefour, emprunter le chemin des Mollets à gauche. Prendre de nouveau sur votre gauche, aller jusqu'au calvaire près de l'A11, vous serez alors au point culminant de la commune à 73 mètres, point de vue noté sur le plan des CPP. Continuer vers le village de la Gruère, puis au choix, reprendre la variante 1 du circuit de la Loge aux Moines ou prendre l'interconnexion vers Oudon.

Aperçus touristiques

Vestiges d'une voie romaine « la Route de l'Océan », allant de Lyon à Brest en passant par Angers et Nantes, qui traversait le territoire de Couffé. Actuellement, on peut traverser le Hâvre grâce à une passerelle mise en place pour la saison estivale. Vieux Couffé ou « Vieil Couffé » était probablement l'ancien centre paroissial de Couffé, à l'origine un prieuré dépendant de l'Abbaye de St-Aubin d'Angers.

Bougon : ce domaine faisait partie des terres nobles de la paroisse de Couffé et était occupé dès le début du XVIe siècle par Caris de Bougon. Les parties anciennes de la demeure dateraient du début du XVIIIe siècle ; la façade nord fut construite au début du XXe siècle et le bâtiment fut rallongé dans les années 1940. Le propriétaire actuel l'a rebaptisé « la Loge aux Moines » du nom du ruisseau voisin.

L'élevage de chevaux « Élevage de la Loge » est pratiqué sur ses terres.

Bassin des Pêcheurs : confluent de deux ruisseaux, le Donneau en amont qui devient le Hâvre en aval jusqu'à Oudon et le Pont-Taillis. Autrefois, le Hâvre, affluent de la Loire, était navigable jusqu'à Couffé aux périodes de hautes eaux du fleuve. Le petit port ainsi constitué servait de débouché aux mines de charbon de Mouzeil et aux bois de chauffage des communes environnantes.

CIRCUIT DE LA GRUÈRE *(circuit violet)*

Petit circuit de 3,1 km qui permet à partir de l'aire de repos de Cuette de rallier le circuit des Mollets et les suivants.

Itinéraire

La Gruère

A partir de l'aire de Cuette, suivre le sentier fléché pour remonter vers le village de la Gruère. A cette étape, vous pouvez emprunter le circuit des Mollets (en bleu sur le plan) et adapter la durée de votre circuit en choisissant ou non de rallier les autres circuits (cf tableau du plan pour la durée des circuits).